



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, QUE :

Lors de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau tenue le 17 septembre 2025, une résolution, portant le numéro 2025-09-236, a été adoptée concernant l'ajustement du calendrier des séances ordinaires 2025 du Conseil des maires de la MRC, et ce, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec.

Par conséquent, la prochaine séance ordinaire du Comité administratif aura lieu le 2 octobre 2025 à 9h30, au 266, rue Viger à Papineauville (Québec).

Le bureau de la MRC de Papineau est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance de ladite résolution.

DONNÉ à Papineauville ce 19^e jour de septembre deux mille vingt-cinq.



Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale



Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC)
Province de Québec

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Benoit Hébert, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Montebello, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 19 septembre 2025, entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 septembre 2025.

 dg Par Interim

Signature